

Bachelier en Comptabilité option : fiscalité

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

CT407 Fiscalité européenne en langues étrangères			
Code	ECCF3B47CPE	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Céline LAMBRETTE (celine.lambrette@helha.be) Alice DELZENNE (alice.delzenne@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La finalité de cette unité d'enseignement est de maîtriser tous les aspects relationnels entre le contribuable et l'administration fiscale, maîtriser la fiscalité européenne, régionale et communale ainsi que les aspects fiscaux relatifs à l'enregistrement, aux successions et à l'hypothèque.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'inscrire dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
 - 1.5 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
 - 2.2 Négocier, argumenter et défendre les dossiers
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
 - 4.3 Vérifier la conformité des documents aux exigences légales
 - 4.4 Établir le diagnostic de la situation comptable, fiscale et financière d'une entreprise, cerner et définir les problématiques éventuelles et proposer des solutions et recommandations
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
 - 5.2 Mettre à jour la documentation
 - 5.4 Assurer le suivi de ses dossiers

Acquis d'apprentissage visés

Au terme du Q1, l'étudiant devra entre autres être capable:

- De maîtriser les spécificités fiscales européennes
- De s'exprimer sur les problématiques fiscales en Europe
- De tenir ses connaissances à jour en matière fiscale.
- De comparer les systèmes fiscaux européens et étrangers
- De se préparer à un entretien d'embauche

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECCF3B47CPEA	Fiscalité européenne en langues étrangères: néerlandais	24 h / 3 C
ECCF3B47CPEB	Fiscalité européenne en langues étrangères: anglais	24 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCF3B47CPEA	Fiscalité européenne en langues étrangères: néerlandais	30
ECCF3B47CPEB	Fiscalité européenne en langues étrangères: anglais	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail ou d'une évaluation écrite) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

5. Cohérence pédagogique

Les étudiants devant choisir l'une des deux langues étrangères enseignées dans le cursus du Bachelier en comptabilité, il est donc pertinent que ces deux AA soient reprises dans la même UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier en Comptabilité option : fiscalité

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Fiscalité européenne en langues étrangères: néerlandais			
Code	3_ECCF3B47CPEA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Alice DELZENNE (alice.delzenne@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à:

- Maintenir et approfondir les acquis grammaticaux et lexicaux.
- Développer la compréhension à la lecture et à l'audition.
- Favoriser l'expression orale.
- Préparer et orienter l'étudiant vers les situations de la vie quotidienne et professionnelle auxquelles il est susceptible d'être confronté

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de cette activité d'apprentissage, sur les thèmes abordés et développés, par écrit et/ou oralement, l'étudiant(e)

sera, de manière rigoureuse, capable de (d') :

- formuler des messages liés à la vie professionnelle, de manière appropriée,
- exprimer ses idées en adéquation avec celles de ses interlocuteurs,
- utiliser les expressions et le vocabulaire adéquats dans un contexte donné,
- utiliser correctement les acquis grammaticaux,
- traduire avec précision des expressions et/ou phrases du français en néerlandais et inversement,
- répondre de manière adéquate à toute question portant sur le contenu des messages écrits et/ou oraux,
- présenter une description et/ou argumentation claire et fluide dans un style adapté au contexte,
- respecter et utiliser les principes de base de la correspondance professionnelle,
- résumer tout document et exprimer son opinion,
- se présenter et répondre aux questions dans le cadre d'un entretien d'embauche

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cette activité d'apprentissage visera à développer la communication écrite et orale propre au milieu professionnel en utilisant correctement les acquis grammaticaux. Les thèmes exploités sont entre autres :

- solliciteren
- boekhouden
- de Europese belastingen
- geld

...

Démarches d'apprentissage

- activités variées (compréhension à l'audition/à la lecture, expression orale/écrite)
- jeux de rôle
- explications théoriques
- exercices dirigés
- travail en autonomie et/ou en groupe
- travail régulier

Dispositifs d'aide à la réussite

- document récapitulatif de la matière et des objectifs pour l'examen.
- questions/réponses
- liste de ressources intéressantes distribuée en début de cours et postée sur ConnectED

Sources et références

- Comprendre et exploiter des textes d'actualité, Baelen, Degrave, De Rycke et Hiligsmann, De Boeck supérieur 2018
- Exercices de grammaire illustrée du néerlandais, G. Rosen, Ed. Hatier, Erasme 2015, cahier d'exercices (achat obligatoire)
- Guide pratique de la communication, 101 actes de communication, Th. Vromans, D. Hatier
- Nederlands voor managers(3è édition), Guy Sirjacobs-Jean-Paul Callut, De Boeck 2006
- Taalrijk, Ludo Eechaut, Erasme 2001
- Handelscommunicatie Nederlands, Jean-Pierre Vandenberghe, Van IN 2001
- Nederlands voor het bedrijfsleven en alledag bij Bulletproof nv deel 1 , Christian Loriaux, De Boeck 2014
- Nederlands voor het bedrijfsleven en alledag bij Bulletproof nv deel 2 , Christian Loriaux, De Boeck 2004
- Néerlandais des affaires intermédiaire-avancé volume2, De Boeck supérieur 2016
- Néerlandais pour réussir 1 et 2, Agneessens et Vlieghe, VAN IN 2012
- Schrijven zonder fouten, Deltas
- Ter Zake-zakelijk Nederlands voor anderstaligen, Lyan Bekkers et Susan Mennen, Intertaal 2017
- Tien op tien, Ludo Eechaut, Barbara Brooijmans et Nicole Engelen, Erasme 2006

<http://nl.bab.la/uitdrukkingen/zakelijk/>

<http://www.vdab.be>

<http://www.jobat.be>

Kranten / tijdschriften (Knack, De Tends De Standaard,...)

Taalblad: <http://www.taalblad.be/>

Woordenboeken:

Van Dale online

Mijn woordenboek online

Synoniem.net

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- chapitres du cours à télécharger sur ConnectED et à imprimer
- matériel audio
- matériel audio-visuel sur internet (sources mentionnées dans les chapitres du cours)
- powerpoints postés sur ConnectED
- notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1:

Evaluation continue: 30%

Examen oral: 30%

Examen écrit: 40%

Q3:

Examen oral: 40%

Examen écrit: 60%

Aucune dispense n'est accordée au Q3 par rapport au Q1.

Un étudiant dont la note finale est en échec devra représenter un examen oral ET un examen écrit au Q3.

La note d'évaluation continue ne sera pas reprise dans la note finale du Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	30				
Période d'évaluation	Exe + Exo	70			Exe + Exo	100

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'une des parties de l'examen au jour et à l'heure prévus doivent représenter toutes les parties de l'examen lors de la 2ème session, quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure appréciés par la Direction. En cas de non présentation d'au moins une évaluation relative à l'activité d'apprentissage (en tout ou en partie), l'étudiant obtiendra "PP" (pas présenté) pour l'ensemble de l'unité d'enseignement.

En cas de certificat médical ou en cas de force majeure appréciés par la Direction, l'étudiant pourra représenter la partie de l'examen pour laquelle il aura fourni un justificatif à une date ultérieure communiquée par l'enseignante.

Cette unité/activité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins l'accent sur la langue cible.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier en Comptabilité option : fiscalité

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Fiscalité européenne en langues étrangères: anglais			
Code	3_ECCF3B47CPEB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline LAMBRETTE (celine.lambrette@helha.be) Alice DELZENNE (alice.delzenne@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dans la continuité du cours d'anglais du Bloc 2, cette activité d'apprentissage vise à :

Maintenir et approfondir les acquis grammaticaux et lexicaux.

Développer la compréhension à la lecture et à l'audition.

Favoriser l'expression orale.

Préparer et orienter l'étudiant vers les situations de la vie quotidienne et professionnelle auxquelles il est susceptible d'être confronté.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du premier quadrimestre, il est attendu que, de façon individuelle, l'étudiant soit capable de :

Formuler correctement par écrit des messages liés à la vie professionnelle;

Formuler correctement oralement des messages liés à la vie professionnelle;

Structurer correctement une phrase;

Utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné;

Appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices;

Répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits;

Répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages oraux;

Traduire avec précision des mots, expressions et phrases.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les thèmes abordés sont entre autres:

- Job interviews
- International trade
- European taxation
- Types of taxes
- The future of accounting

Démarches d'apprentissage

De nombreuses activités de classe mêlent la compréhension à l'audition, la compréhension à la lecture et l'expression orale en amenant les étudiants à collaborer en petits groupes afin de s'exprimer sur les thématiques développées.

De cette façon, l'implication personnelle dans les groupes et la participation aux activités d'enseignement est favorisée.

L'enseignant supervise les activités de classe en expliquant, en écoutant, en encourageant, en conseillant et en corrigeant les messages oraux et les productions écrites.

La bonne préparation des exercices et travaux sera vérifiée par l'enseignant qui veillera à ce que soit tiré un maximum de bénéfices de la présentation et la correction de ceux-ci.

Dispositifs d'aide à la réussite

Travaux à domicile
Présentations orales en classe
Conversations et travail en équipe
Nombreux exercices oraux de préparation à l'examen
Feedback quant au travail effectué

Sources et références

Murphy, Raymond (2012). English grammar in use with answers. Cambridge University Press, 390 pages. (Intermediate - EAN: 978-0521189064)

Sites Internet, avec entre autres:

1. Wallangues
2. Linguee
3. Wordreference
4. Merriam-Webster
5. https://ec.europa.eu/taxation_customs/home_en

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus à télécharger sur la plate-forme ConnectED

Murphy, Raymond (2012). English grammar in use with answers. Cambridge University Press, 390 pages.

(Intermediate - EAN: 978-0521189064). Cet ouvrage n'est ni indispensable ni obligatoire pour la réussite de l'AA mais vivement conseillé.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1:

Evaluation continue: 30%

Examen oral: 30%

Examen écrit: 40%

Q3:

Examen oral: 40%

Examen écrit: 60%

Aucune dispense n'est accordée au Q3 par rapport au Q1.

Un étudiant dont la note finale est en échec devra représenter un examen oral ET un examen écrit au Q3.

La note d'évaluation continue ne sera pas reprise dans la note finale du Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	30%				
Période d'évaluation	Exe + Exo	70%			Exe + Exo	100%

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'une des parties de l'examen au jour et à l'heure prévus doivent représenter toutes les parties de l'examen lors de la 2ème session, quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure appréciés par la Direction.

En cas de non-présentation d'au moins une évaluation relative à l'activité d'apprentissage (en tout ou en partie), l'étudiant obtiendra "PP" (pas présenté) pour l'ensemble de l'unité d'enseignement, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

En cas de certificat médical ou en cas de force majeure appréciés par la Direction, l'étudiant pourra représenter la partie de l'examen pour laquelle il aura fourni un justificatif à une date ultérieure communiquée par l'enseignante.

Cette unité/activité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins l'accent sur la langue cible.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).